

Diagnostics sur le temps et sur l'accès aux facteurs de production : quelques enseignements

jeudi 1er janvier 2015

- **La charge de travail des femmes par rapport à celle des hommes** (respectivement 16 h et 10 h en moyenne par jour en milieu rural) constitue une contrainte majeure pour développer de nouvelles activités économiques pérennes. Les femmes effectuent souvent une triple voire une quadruple journée, parfois de 4 h du matin à 23 h, lorsqu'elles cumulent travail domestique, productions propres, appui aux productions du mari et enfin activités collectives et communautaires – auxquelles elles tiennent souvent beaucoup. La prise en charge par les femmes de 90 % des tâches reproductives les empêche de saisir des opportunités économiques, de se former. Un diagnostic au Bénin mentionne un « épuisement des femmes ». Au Burkina Faso, des femmes estiment que le partage des tâches est rare, voire qu'il ne concerne que le 8 mars, « journée des femmes », où le mari achète exceptionnellement les condiments !

- **L'objectif des activités rémunératrices** est que les femmes s'élèvent au-dessus du seuil de pauvreté (il est par exemple au Burkina de 83 000 FCFA, soit 126 euros par mois). Les diagnostics ont confirmé différents obstacles classiques : crédit plus difficile pour les femmes, qui ont moins de possibilités de garantie ; moindre accès au foncier au sens large (terres agricoles, maison, locaux de travail, etc.), aux outils, aux machines et à la main-d'œuvre (les hommes recrutent plus facilement et sur la durée ; des femmes se font aider de façon occasionnelle par des jeunes filles payées à la tâche, comme dans la couture) ; moindre mobilité (les déplacements des femmes sont sujets à contrôle). Le problème de l'espace de travail est récurrent. Les femmes effectuent souvent leurs tâches rémunérées à la maison ou dans des conditions précaires, comme les vendeuses dans la rue. Les hommes disposent plus souvent d'espaces dédiés et de stockage. La polygamie a des répercussions sur le foncier : des hommes prennent une nouvelle épouse pour avoir de nouveaux enfants et différer ainsi le problème épineux du partage des terres quand les enfants du premier mariage arrivent à leur majorité.

→ *C'est donc sur un ensemble de facteurs que le projet doit agir, en déterminant les principales contraintes et les leviers de changement. Ces éléments de diagnostic permettront également de préciser des cibles et des objectifs de plaidoyer.*